

Les ordres de la Troïka sont un fléau pour les revendications et la démocratie

Le gouvernement grec vient de décider d'engager une procédure de réquisition pour empêcher la grève que OLME (fédération de syndicats du second degré) a soumis à ses syndicats le 17 mai.

La réquisition signifierait que tout enseignant gréviste serait licencié.

La fédération OLME s'oppose aux décisions du gouvernement d'appliquer les nouvelles exigences de la troïka Union européenne FMI-BCE-UE qui se traduiraient dans l'enseignement par :

- le licenciement de 10 000 enseignants remplaçants d'ici septembre
- la mobilité forcée d'enseignants titulaires à travers tout le pays
- l'augmentation des obligations de service d'enseignement de 2 à 5 heures
- de nouvelles mesures de suppression de postes et de fusion d'écoles et augmentation du nombre d'élèves par classe.

Ces mesures s'ajoutent à l'ensemble des mesures déjà prises dans le cadre des memoranda dictés par la troïka :

- la réduction des dépenses publiques d'éducation de 33% sur 2009-2012
- la réduction du salaire des enseignants jusqu'à 45%,
- la réduction de 12% du nombre des enseignants
- la fermeture d'écoles et la perte de 32 000 heures d'enseignement par semaine sur l'ensemble du pays.

Qui pourrait prétendre que les revendications d'OLME sont « indécentes » ?

Qui ne comprend que ces revendications sont les nôtres ?

Jusqu'à aujourd'hui dans tous les pays démocratiques la réquisition générale des fonctionnaires par un gouvernement ne pouvait répondre qu'à deux situations extraordinaires, la guerre ou une catastrophe naturelle. A ces deux fléaux, le gouvernement grec en ajoute un troisième : les ordres de la Troïka et ses politiques d'austérité ! Le gouvernement grec confirme, s'il en était besoin, que ces politiques sont une menace immédiate pour les libertés démocratiques. La situation des enseignants et des fonctionnaires grecs n'est pas différente de celle que connaissent les salariés au Portugal, en Espagne, au Danemark, en Hollande, en Italie... Leur résistance pour défendre leurs salaires, leurs conditions de vie, leurs conditions de travail se heurte maintenant à la remise en cause brutale du droit de grève et des libertés démocratiques.

Comme tous les gouvernements européens le gouvernement français « s'est mis dans la seringue de l'austérité avec le pacte budgétaire européen » (Jean Claude Mailly). Il en découle comme ailleurs le blocage des salaires et les menaces immédiates pour rallonger encore la durée de cotisations pour la retraite. Il en découle aussi le saccage des services publics par les suppressions de postes et les contre réformes dévastatrices : décentralisation, modernisation de l'action publique P, territorialisation de l'école et de l'université, liquidation de la formation professionnelle initiale et continue, mise en coupe réglée du ministère de la Culture...

Notre congrès fédéral de Seignosse a réuni 800 délégués de plus de 300 syndicats de base, de tous les secteurs d'intervention de la fédération. Ils ont donné comme mandat à la fédération d'agir avec la confédération pour combattre toutes les mesures de rigueur et s'il le faut, bloquer le pays pour bloquer l'austérité.

La FNEC FP FO a répondu à l'appel d'OLME et est intervenue auprès des autorités grecques pour leur demander d'annuler l'ordre de réquisition des enseignants et de satisfaire leurs revendications.

La FNEC FP FO applique ses mandats de congrès et propose à ses syndicats d'engager immédiatement avec les syndiqués une vaste campagne de réunions d'information ouvertes aux personnels pour préparer la mobilisation qui va être nécessaire, pour refuser le passage à 44 annuités pour les retraites que prépare le gouvernement, pour refuser le blocage des traitements et exiger des augmentations de salaire, pour refuser le saccage des services publics et la territorialisation de l'école et de l'université.

Pour la démocratie, pour les revendications, Force Ouvrière agit en organisation syndicale indépendante.

Hubert Raguin, secrétaire général